



OBSERVATOIRE DE LA PARITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 25 mai 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections législatives 2007 : Résultats des épreuves paritaires

Dans le cadre de sa mission de veille électorale, l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes tient à souligner les **faibles progrès réalisés par les partis politiques** français concernant les investitures aux prochaines élections législatives : si 41,6% de candidates ont été investies (contre 38,9% en 2002), cette moyenne cache une grande diversité dans l'engagement des partis en matière de parité.

Rappelons que le 23 juin 1999, la **révision de la Constitution française** marquait le premier pas de la révolution paritaire en introduisant l'idée que la loi et les partis politiques devaient désormais **favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions électives**. Si cet engagement démocratique a d'ores et déjà permis aux françaises, c'est à dire à 52,7% de l'électorat, un plus grand accès aux conseils municipaux et régionaux, force est de constater que ce **riche vivier de nouvelles élues a été évincé** par une forte concurrence masculine entre courants et générations :

Qualifiés	% de Femmes	
	2007	2002
Les Verts	50,4	48,9
CPNT	49,8	45,7
LO	49,8	50,2
LCR	49,6	49,4
MPF	49,3	46,6
FN	48,8	48,4

Repêchés	% de Femmes	
	2007	2002
PCF	46,5	43,6
PS-PRG-MRC	45,5	34,6

Recalés	% de Femmes	
	2007	2002
UDF - MoDem	36,9	19,9
UDF - UMP	27,9	
UMP	26,5	19,6

- Seuls les partis politiques comptant avant tout sur la dotation publique de l'état (versée en fonction du nombre de voix obtenues au premier tour) ont strictement respecté le principe paritaire : Les Verts, le parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions, Lutte ouvrière, la Ligue communiste Révolutionnaire, le Mouvement Pour la France et le Front National.
- Le Parti Communiste Français et la Parti Socialiste sont en dessous de la barre des 48% garantissant la totalité des financements publics. Le Parti Socialiste ayant lui-même déclaré qu'il comptait seulement sur 30% d'élues, il reste à constater combien de candidates, investies sur des circonscriptions réputées ingagnables, seront finalement élues.
- Aucune des formations de la droite parlementaire ne respecte la parité. L'UMP est même en dessous de l'objectif annoncé de 30% avec seulement 26,5% de candidates.

Huit ans après la révision de notre Constitution, l'engagement pour le moins modéré des partis parlementaires en matière de parité devrait conduire la France à n'être représentée que par 20% d'élues à l'Assemblée nationale. Cette lente progression permettrait à l'Assemblée nationale de passer devant le Sénat en terme de féminisation (16,9% de Sénatrices) mais ne nous hisserait qu'à la 59^{ème} place au niveau mondial, entre l'Estonie et la Guinée équatoriale.

Marie-Jo ZIMMERMANN

Députée de la Moselle
Rapporteuse de l'Observatoire de la parité